

# CONGRÈS DE LA PROTECTION DES CULTURES TROPICALES

Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille en liaison avec les organismes de recherche scientifique spécialisés, un congrès sur la protection des cultures tropicales s'est tenu du 23 au 27 mars 1965 et a permis le rassemblement d'un grand nombre de spécialistes français et étrangers. Ceux-ci ont ainsi pu confronter leurs expériences, faire état de leurs travaux les plus récents, esquisser une synthèse des connaissances actuelles dans les diverses disciplines intéressées, et définir quels problèmes demeurent à résoudre et dans quelles directions les recherches devraient s'orienter.

Une section du Congrès a été réservée aux problèmes de préservation des bois tropicaux et il peut être intéressant d'en faire une brève analyse à l'intention des lecteurs de Bois et Forêts des Tropiques, les communications faites au sein de cette section devant, par ailleurs, être publiées intégralement dans le rapport général du Congrès préparé par la Chambre de Commerce de Marseille. Les travaux de cette section se sont déroulés sous la présidence de M. ANGE M'BA, Directeur Adjoint des Eaux et Forêts au Gabon. Le CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL se trouvait représenté par le Chef de sa Division de Préservation des Bois, M. FOURGEROUSSE, dans les fonctions de rapporteur général. Ce dernier, dans son rapport introductif aux diverses communications, s'est efforcé de dégager les principales directions d'application de la préservation des bois aux essences tropicales, compte tenu des tendances probables et de l'évolution à la fois des formes de l'exploitation forestière tropicale et des techniques d'utilisation des produits forestiers. A l'effort souhaitable de développement de l'emploi d'essences dites secondaires, dont un certain nombre n'ont qu'une assez faible durabilité naturelle, la préservation des bois peut apporter une aide décisive, tant au niveau de l'exploitation forestière proprement dite qu'aux stades suivants de transformation. Elle devrait jouer un rôle important pour faciliter la production de produits semi-finis pour l'exportation ou finis pour les besoins locaux. Elle intervient au premier chef lorsqu'on veut faire appel au bois pour le développement ou la modernisation de grands ouvrages

tels que réseaux ferroviaires et réseaux télégraphiques ou électriques. Elle a, au total, un rôle important à remplir pour aider à l'exploitation la plus rationnelle des immenses forêts tropicales.

C'est dans cette optique que sont situées la plupart des communications présentées au Congrès :

L'exposé de M. H. ALLIOT, intitulé « Protection à apporter aux bois en grumes sous les climats tropicaux » et illustré par la projection de nombreuses diapositives en couleurs, a mis l'accent sur l'un des plus importants et permanents problèmes posés par certaines essences fragiles, à savoir la nécessité d'assurer leur protection depuis l'abattage jusqu'à leur transformation ; celle-ci n'est généralement effectuée qu'à des milliers de kilomètres du lieu d'exploitation, après des transports longs, par voie de terre et voie d'eau, après plusieurs ruptures de charges, et souvent dans des conditions défavorables à une bonne conservation. Le problème à résoudre est difficile, et on le comprend mieux encore lorsque, comme l'a fait M. ALLIOT, on explique le mécanisme des multiples agents menaçant les billes fraîchement coupées, et qu'on montre avec quelle rapidité d'agression et quelle insistance ces insectes ou ces champignons opèrent. Contre eux, toutefois, l'exploitant forestier n'est pas démuné, il a à sa disposition un certain nombre de produits fongicides et insecticides dont la difficile mise au point a été bien mise en évidence par M. ALLIOT. Mais pour obtenir de bons résultats, encore faut-il observer une très stricte discipline d'application, dont les règles découlent logiquement de ce que l'on sait de la biologie des agents contre lesquels on doit lutter.

Cet exposé a permis de faire le point d'une question importante et qui demeurera toujours d'actualité, et, pour reprendre les termes mêmes de M. ALLIOT de résumer ainsi « les conseils qui permettent l'exploitation, l'utilisation, et l'exportation d'un certain nombre d'essences de bois produites par la forêt tropicale, intéressantes par leurs caractéristiques technologiques et mécaniques, mais dont la commercialisation a trop longtemps été freinée par les altérations dont elles étaient victimes avant même que les billes en soient débitées ».

\* \* \*

Comparé à celui des bois en grumes, le tonnage de sciages tropicaux exportés est faible ; en 1964, par exemple, la Côte-d'Ivoire qui est le plus fort pro-

ducteur d'Afrique, a exporté plus de 1.800.000 m<sup>3</sup> grumes et moins de 100.000 m<sup>3</sup> sciages. En outre la plupart des essences sciées actuellement dans

les pays producteurs pour l'exportation posent peu de problèmes de préservation ; mais un certain nombre de bois dits « blancs » sont négligés alors qu'ils pourraient convenir remarquablement à divers emplois de menuiserie intérieure : baguettes, moulures, panneaux lattés, etc., pour lesquels la demande est considérable. L'obstacle auquel ils se heurtent est la fréquence de leur sensibilité aux attaques des insectes de bois secs, une fois qu'ils sont mis en œuvre. Or, il existe une technique simple permettant d'assurer à ces bois, dès leur débit et dans toute leur masse, une immunité durable contre ces attaques ; l'exposé de cette technique et de son intérêt économique a été l'objet de la communication de M. P. J. QUILLON : « **Le trempage-diffusion au moyen des dérivés du bore. Mode économique et d'avenir d'imprégnation profonde des sciages** ». Après avoir rappelé les prin-

cipes de ce mode d'imprégnation et décrit son application, M. QUILLON a insisté sur l'intérêt pour les exploitants et scieurs d'avoir à leur disposition un outil simple et efficace permettant de produire à des conditions économiques satisfaisantes, des sciages de qualité en essences telles qu'Ilomba, Samba-Ayous, Antiaris, Limba, Ekoune Fromager, etc., ne posant plus de problème de protection à l'utilisateur dans les emplois intérieurs auxquels l'ensemble de leurs propriétés destinent ces essences. L'adoption de cette technique devrait aider puissamment au développement de l'emploi de ces bois et leur donner une plus-value certaine, et, comme l'indiquait M. QUILLON : « le fait que les débits traités puissent être sciés de nouveau et usinés sans pour autant perdre leur protection en raison du traitement dans la masse assure sans conteste un brillant avenir au procédé ».

\* \* \*

La participation de M. le Professeur NOÏROT aux travaux de la Section sur la protection du bois a permis de l'entendre faire un exposé extrêmement intéressant sur les termites : « **La biologie des termites dans ses rapports avec le bois** » et d'assister à un film en couleurs sur la vie et l'organisation d'une termitière du grand termite de Natal. Les conclusions de cet exposé indiquent combien demeure vaste le champ de recherches proposé par ces insectes à notre curiosité :

« Malgré l'intérêt croissant que leur portent les biologistes depuis quelques décennies, les Termites, par la complexité de leur organisation sociale, leur variété (plus de 1800 espèces ont été décrites) gardent encore beaucoup de leurs secrets ; par exemple, ce n'est que pour un tout petit nombre d'espèces qu'on a mis au point des techniques d'élevage satisfaisantes ; il reste beaucoup à découvrir sur les mécanismes de la digestion du bois, qui se réalise grâce à des microorganismes

« symbiotiques variés ; les études écologiques approfondies commencent à peine.

« Les Termites enfin ne doivent pas être seulement considérés comme des ennemis qu'il faut détruire partout et toujours. Ils représentent sous les tropiques un chaînon essentiel dans l'évolution de la matière organique et l'incorporation au sol des composés ligno-cellulosiques élaborés par les végétaux.

« Par leur nombre, leur activité, leur ubiquité, les Termites, éléments essentiels des écosystèmes tropicaux, jouent dans l'évolution des sols un rôle considérable que de nouvelles recherches nous permettront seules de bien connaître.

« Il n'est pas douteux qu'une meilleure connaissance de la biologie des Termites permettra de perfectionner les méthodes actuelles de lutte (p. ex. dans les traitements insecticides du sol) ; il n'est pas interdit d'espérer aussi que des méthodes nouvelles pourront voir le jour.

\* \* \*

Parmi les ennemis biologiques du bois les animaux marins xylophages, tarets et crustacés, posent des problèmes très difficiles de protection, alors même que leur action sur le bois peut causer des dommages importants, tant à des billes flottées en eau saumâtre qu'aux embarcations en bois ou aux ouvrages fixes portuaires. Présentée par M. REYDEL, la communication de M. HINTERBERGER, intitulée

« **Problèmes posés par la mise au point de produits de protection du bois contre les xylophages marins** », a bien mis en évidence d'une part les difficultés d'expérimentation et d'autre part la distinction qu'il convient de faire entre tarets et crustacés, dont l'action de destruction du bois est souvent plus ou moins combinée, mais dont les réactions aux produits toxiques sont souvent aussi fort différentes.

\* \* \*

Chaque exposé a fait l'objet d'échanges de vues et de discussions entre l'ensemble des participants aux travaux de la section, et bien qu'il n'ait pas été question, en une séance d'une demi-journée, d'épuiser le vaste sujet de la préservation des bois tropi-

caux, le tour d'horizon qui a été fait a certainement été utile à tous. Il est souhaitable que de semblables réunions se renouvellent, et la Chambre de Commerce de Marseille doit être félicitée pour son initiative.